

**EXTRAIT N°58/2019 DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

26 DEC. 2019

**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2019**

<p>Date de convocation : Le 09 décembre 2019</p> <p><b>Nombre de conseillers municipaux</b> En exercice</p> <p><b>En début de séance :</b> Présents Procurations Excusés Non excusés</p> <p><b>En cours de Séance :</b> Présents Procurations Excusés Non excusés</p>	<p>la</p> <p>33</p> <p>10 1 2 20</p> <p>13 1 2 17</p>	<p>L'an deux mil dix-neuf et le treize du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en vertu du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article L2121-17 du CGCT, s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE.</p> <p><i>PRESENTS</i> : <u>Adjoint</u>s : M. Simon MORIN, Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, Mme CALVEYRAC Arlette, Mme THALY-PONTAT Lysiane, M. ZAIRE Georges.</p> <p><u>Conseillers municipaux</u> : Mme JOISIN Marie-Yolaine, M. SOLBIAC Honoré, BASTE Mathurin, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, M. MARLET Camille.</p> <p><i>ABSENTS EXCUSES</i> : M. COURTINARD Jean-Marc, M. PETIT Claude-Henri, Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. Camille MARLET)</p> <p><i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : Mme BELLIARD Valentine, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. NAPOLY Raymond, M. VERIN Fred, Mme DUPUY Olive, M. CHARLEC Charlery, M. BOLO Laurent, Mme MONDESIR Manuela, Mme GOLVAT Agnès, Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, JOSEPHINE Adrien, Mme LAMIN Marie-Josée.</p> <p><i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation),</p>
---	---	--

S'agissant d'une deuxième convocation, le président déclare la séance ouverte à onze heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Romuald JEANNE-ROSE pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**CREATION DE POSTE**  
**Dans le cadre du plan de titularisation**

Le maire expose :

La ville de SAINT-JOSEPH poursuit l'exécution de son plan de titularisation négocié avec les partenaires sociaux.

- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique
- Considérant le plan de titularisation négocié avec les partenaires sociaux prévoyant la nomination de quatre (4) agents pour l'année 2020 et ce pour l'ensemble de la collectivité.

.....  
**Le Conseil Municipal,**

**DECIDE, à l'unanimité,**

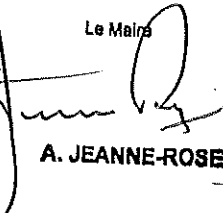
**D'APPROUVER** la création des postes suivants à temps complet :

- 1 poste d'**adjoint administratif**
- 1 poste d'**adjoint technique**

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 13 décembre 2019

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le

Le Maire  
  
**A. JEANNE-ROSE**

